



Règlement

Association organisatrice : Foyer Rural de Baudricourt

- Horaire d'ouverture à la vente : 6h00 à 18h00

Pièces à fournir pour un dossier complet :

- Une fiche d'inscription avec la déclaration sur l'honneur
- Une photocopie de la pièce d'identité
- Le règlement : chèque à l'ordre du Foyer Rural de Baudricourt.

L'emplacement nu sur mesure :

- 2€ le ml pour les adultes (gratuit pour les adhérents du Foyer Rural de Baudricourt jusqu'à 5 ml) - Pensez à prendre vos tables et sièges.
Clôture des inscriptions : 4 mai 2025
- (inscription validée lorsque le dossier est complet)
- Les emplacements seront à l'initiative des organisateurs.
- L'arrivée des exposants se fera dès 6h00 du matin.
- En aucun cas les frais de participation ne pourront être remboursés.
- Les bénéfices de cette manifestation seront versés au FR de Baudricourt.
- Chaque vendeur est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de vente, de la détermination de leur prix, de l'aménagement et du rangement de son stand.
(Merci de rapporter vos déchets et emballages)
- Les ventes d'armes et d'animaux sont interdits.
- L'association organisatrice ne pourra pas être responsable des enfants présents lors de cette manifestation.



INSCRIPTION AU VIDE GRENIERS du 8 mai 2025

Organisé par le Foyer Rural de Baudricourt
88500 Baudricourt

Je soussigné(e)

NomPrénom

Adresse

Code postalVille

N° de téléphone

Adresse mail

N° pièce d'identité

Délivrée lePar

N° immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Vendre des objets personnels et usagés
(article L321-9 du code du commerce)
- Avoir participé à une seule autre vente maximum de même nature dans l'année (article R310-2 du code pénal)
Si oui indiquer le lieu et la date).....
- Avoir pris connaissance du règlement de la manifestation
- S'engager à laisser l'emplacement propre

Signature